

16 AVR. 2019



Délibération n° 40

Séance du 28 mars 2019 à 19 heures

Le vingt-huit mars deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune du Montat, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (44)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors) Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. TREIL Jean (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. CORMANE Jean-Pierre (Lamagdelaine),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (24)

Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme BOUIX Catherine (Cahors - procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à M. COLIN), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies - procuration donnée à M. TILLOU), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille).

Procurations : 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20190328-40_28_03_2019-DE
Regu le 09/04/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Pôle Culture

Objet : projet culturel de Territoire « Danse à vivre et à partager »

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 28 mars 2019

Rapporteur : José TILLOU

Pôle Culture

Objet : projet culturel de Territoire « Danse à vivre et à partager »

Mesdames, Messieurs,

Le Grand Cahors desire apporter son soutien aux actions menées par l'ADDA du Lot sur la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors dans le cadre de sa politique culturelle pour l'année 2019.

L'ADDA du Lot, Agence départementale pour le spectacle vivant, dans le cadre de sa mission de développement culturel confiée par le Département, conduit des missions dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, de la formation, de l'aménagement du territoire, de l'accompagnement des acteurs (professionnels, amateurs, associatifs) et des politiques culturelles. L'ADDA œuvre au maillage territorial, elle est ainsi acteur dans la coordination de projets menés à l'échelle départementale et/ou communautaire.

Le Grand Cahors et l'ADDA du Lot s'associeront pour développer un projet culturel de territoire « Danses à vivre et à partager » en 2019.

Les objectifs du programme d'actions sont :

- la formation des enseignants et encadrants
- l'intervention en temps scolaire et hors temps scolaire d'artistes professionnels,
- des animations pour les habitants : conférence, cinéma, stage
- la construction de « regards » par la programmation d'un spectacle hors temps scolaire pour un public familial,
- l'organisation des Rencontres départementales : lieu d'expression, de découverte et d'échanges entre pairs.

Le projet se déroulera de janvier à juin sur les communes de Gigouzac et de Catus avec l'implication de :

- la commune de Gigouzac,
- les foyers ruraux de Gigouzac et de Catus,
- l'ALSH de Catus
- Ciné-Lot
- la Direction des services départementaux de l'Education nationale.

AR PREFECTURE

046-200023737-20190328-40_28_03_2019-DE
Regu le 09/04/2019

La convention jointe à cette délibération détermine les engagements réciproques du Grand Cahors et de l'ADDA pour la réalisation de ce projet.

Le Grand Cahors subventionne cette action à hauteur de 8 000 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De valider ce projet culturel de territoire pour l'année 2019 ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE